

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0017564

125645

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3182

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENTHIMA Khechja

Date de naissance :

07/12/1955

Adresse :

161, Bd Bourgogne Casab.

Tél. :

0663643908 Total des frais engagés : 111,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : 05/07/2022

Le : 29/07/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29.01.2022	C	34500		
			+ 34500	
			+ 34500	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Nadia ZEMMAM avenue du Phare Résidence Taghazout Salanca - Tel: 05 22 20 28 67	29/7/22	51130

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						
.....						
.....						
.....						
.....						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

AMM N° : 570/17 DMP/21/MQ

LOT: 22036
PER: 11/2024
PPV: 102,00 DH

Laboratoire Sotherma
CARBOSYLANE
Boîte de 96 gélules (48 doses)
PPV 7400 DH

6 118001 070893

e Medicale
estive,

Megasfon 160 mg
Boîte de 20 comprimés

6 118000 094937

EUCARBON®

30 comprimés

6 118001 250295

LOT : 8119
AV : 04-24
V : 58 DH 30

LOT 4119B
EXP 06/24
PPV 32DH00

PHARMACIE LAHJAJNA
Natalia ZENNAMA
Avenue 2200
Résidence Taghazout
Casablanca - Tel.: 05 22 20 20 97

Mme BENHIMA Khadija

10200
AULCER 20MG

1 gélule matin et soir pendant 7j puis 1 gélule / j le matin pendant 1 mois , 30 min avant repas

74000
CARBOSYLANE

1 dose, 3 fois par jour, pendant 10 jours

58300
MEGASFON 160 ORODISPERSIBLE

1CP 3EQIS PAR JOUR , pendant 20 JOURS

32000
EUCARBON

2 comprimés matin et soir , à distance des autres médicaments,
pendant 10 jours

24650
ALFLOREX GELULES

1 GELULE PAR JOUR AVT REPAS, pendant 1 mois

51130

Importateur Exclusif
BIOCODEX MAROC
B.P 126 Nouaceur
www.biocodex.ma
P.P.C.: 245,00 DH
CE N°: 34757/2019/DMP

Dr. Hamza DEBBAGH

Diplômé de l'Université CLUJ
Spécialiste du foie et
des maladies de l'appareil digestif
Estomac, Intestin, Foie
Fibroscopie, Colonoscopie Digestive,
Ballon intra gastrique
Echographie Digestive



الدكتور الدباغ حمزة

خريج جامعة CLUJ
يختص في أمراض الجهاز الهضمي والكبد
علاج المعي الغليض وأمراض المخرج
التشخيص بالمنظار الباطني
الكشف بالموجات فوق الصوتية

Casablanca le :

29/07/2022

Mme BENHIMA Khadija

NOTE D'HONORAIRE

Actes	Montant
Consultation	300,00
Echographie	300,00
Total :	600,00

Arrêtée la présente note d'honorairole à la somme de :

SIX CENTS DIRHAMS

*Dr. Hamza DEBBAGH
Specialiste du foie et des maladies de l'appareil digestif
Casablanca 21000
Tél : 05 22 22 33 95 - 05 22 36 27 27 (cas d'urgence) - Wtsp : 06 60 76 87 82*

29/07/2022

Echographie abdominale

Mme BENHIMA Khadija

Indication

Douleur abdominales.

Examen

Difficile, réalisé en partie par voie intercostale.

Foie de taille normale, d'échostructure homogène et de contours réguliers, hyperéchogène.

VB à paroi fines, alithiasique (postprandial).

Voie biliaire principale de calibre limite mesurant 6mm.

Pancréas d'examen difficile en raison d'interpositions digestives.

Absence d'adénopathies profondes.

Rate homogène

Reins de taille et d'échostructure normales avec bonne différenciation corticosinusale, sans dilatation des cavités pyélocalicielles.

Absence d'épanchement intrapéritonéal

Conclusion

Stéatose Hépatique

Aérocolie diffuse

